AVIS PUBLIC

CONSULTATION ÉCRITE

AVIS PUBLIC est par la présente, donné par le soussigné, Daniel Béliveau, directeur général et secrétaire-trésorier de la MRC de Bécancour, aux citoyens des municipalités locales de la MRC de Bécancour, que le projet de « Schéma de couverture de risques en sécurité publique révisé », déposé lors de la séance ordinaire du 12 mai 2021, fera l'objet d'une consultation publique par écrit qui se déroulera du 2 au 18 juin 2021 inclusivement, le tout tel qu'exigé par le décret gouvernemental 433-2021 du 24 mars 2021, renouvelé par les décrets 291-2021 à 679-2021 portant sur le renouvellement de l'état d'urgence.

Le projet de « Schéma de couverture de risques en sécurité incendie révisé » est un document de planification visant à établir les modalités liées à l'organisation des services de sécurité incendie sur le territoire de la MRC de Bécancour. Pour prendre connaissance de ce document, nous vous invitons à consulter le site internet de la MRC, sous la rubrique « Sécurité incendie », dans l'onglet services aux citoyens.

Toute personne souhaitant formuler un commentaire ou une question à l'égard de ce projet de « Schéma de couverture de risques en sécurité incendie révisé » est invitée à transmettre un écrit à la MRC, entre les dates du 2 au 18 juin 2021 (inclusivement), selon l'une des méthodes suivantes :

- ✓ Par la poste : MRC de Bécancour, 3689-1, boul. Bécancour, Bécancour, G9H 3W7;
- ✓ Par courriel à l'attention de M. Sébastien Demers, directeur par intérim du service incendie (prevention@mrcbecancour.qc.ca).

Les personnes souhaitant adresser un commentaire ou une question doivent identifier leur nom et leur adresse dans leur demande ainsi qu'un numéro de téléphone ou une adresse courriel pour les contacter (le cas échéant).

Donné à Bécancour, ce 27 mai 2021.

Directeur général et secrétaire-trésorier
MRC de Bécancour